



la
cgt

fédération
des services
publics



la
cgt



ÉDUC'
ACTION

ATSEM, Adjoint-es techniques des établissements scolaires, animatrices-animateurs, AESH, ATSS, enseignant-es...

DÉCONFINONS NOS REVENDICATIONS, TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET MANIFESTATION MARDI 26 JANVIER 2021 ... ET ON CONTINUE LE 4 FÉVRIER !

Depuis le début de la crise sanitaire, tous les personnels des écoles et établissements scolaires sont en surchauffe et travaillent sous tension permanente : protocoles sanitaires difficilement applicables avec les moyens alloués, persistance des classes surchargées, augmentation des tâches pour les Atsem des écoles maternelles, maintien des agent-es dans une précarité extrême (temps partiels non choisis, contrats à durée déterminée, horaires variables à outrance, salaires de misère), manque criant de personnels, programmes scolaires non aménagés et augmentation des difficultés scolaires...

Des agents et agentes masqué-es mais pas muselé-es !

La crise sanitaire a accéléré la dégradation des conditions de travail dans les écoles, les établissements scolaires et accueils périscolaires : davantage de travail et travail dans l'urgence perpétuelle, davantage de collègues absent-es et non remplacé-es, aucune écoute des personnels dans l'instauration et l'application des consignes sanitaires par nos employeurs alors que nous sommes les mieux placé-es pour exiger une plus grande rigueur sanitaire...

Cette absence d'écoute de la part de nos employeurs locaux et administrations est un manque de respect à l'égard des femmes, agentes en première ligne dans les écoles et les divers établissements. La crise a souligné leur rôle et leur importance dans un environnement où elles sont extrêmement majoritaires: sans elles, pas de cantine, pas de nettoyage, pas d'activité périscolaire, pas d'aide en classe ou d'accompagnement des élèves en situation de handicap, moins d'enseignement et gestion approximative dans les services!

Face au mépris des ministères de la transformation de la fonction publique et de l'Éducation nationale, mais aussi des employeurs publics locaux, et dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, tous les personnels intervenant dans les écoles et

établissements exigent un plan d'urgence avec des créations de postes, une augmentation des salaires et un plan de titularisation ainsi qu'un plan de rénovation du bâti des établissements scolaires !

Toutes et tous en grève mardi 26 janvier 2021 et jeudi 4 février !

La Fédération CGT des Services Publics et la CGT Éduc'action appellent l'ensemble des personnels des écoles et établissements scolaires à s'engager dans la grève et les manifestations mardi 26 janvier et jeudi 4 février 2021 dans le cadre de l'appel national et interprofessionnel pour exiger :

- des créations de postes,
- une autre politique éducative,
- le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des carrières et grilles indiciaires de l'ensemble des cadres d'emplois des agents travaillant dans des établissements scolaires
- 10% pour la Fonction publique : 10% de postes supplémentaires ; 10% d'augmentation des salaires ; 10% de temps de travail en moins.

Une autre École est possible.

Il y a urgence à construire collectivement une École avec un système éducatif transformé dans l'intérêt des personnels, des enfants et des usager-ères, et dans laquelle tous les personnels auront de meilleures conditions de travail.

Afin de permettre aux agent-es de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, des préavis de grève sont déposés pour le 26 janvier et le 4 février 2021.

Nous rappelons que les enseignant-es du premier degré doivent faire parvenir à leur hiérarchie leur déclaration d'intention 48h avant le début du mouvement.

**TERRITORIAUX
ALLONNES**

ville & CCAS



la
cgt

RDV le 26 janvier à 14h Bd Paixhans au Mans

Pour le 4 février départ de la manifestation à 14h30 devant la sécurité sociale

Syndicat CGT des agents territoriaux de la ville d'Allonnes et du CCAS
3 impasse des acacias - 72700 Allonnes - cgt.territoriaux@ville-allonnes.fr
Permanences tous les mardis de 9h à 12h et 13h30 à 17h



UL ALLONNES

